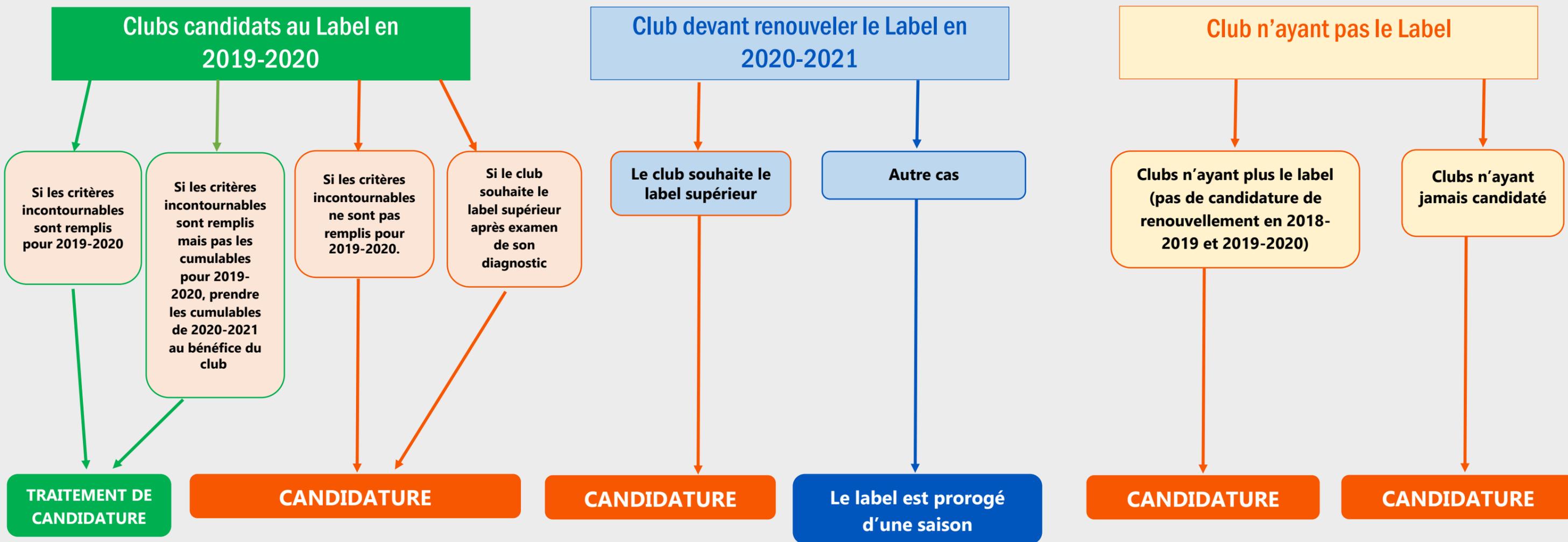


CANDIDATURES AU LABEL JEUNES FFF/ CREDIT AGRICOLE 2020/2021



Si les évaluations des séances n'ont pas été effectuées, elles doivent l'être pour valider les critères cumulables même si ce n'est pas le même éducateur

Pour le club qui souhaite le label supérieur, s'assurer qu'il répond aux critères incontournables avant de valider sa candidature sinon la candidature sera supprimée.

Il est donc important de suivre les candidatures pour ne pas pénaliser les clubs et que certains ne candidatent pas juste pour l'accès aux championnats régionaux. Leur candidature sera supprimée.

Dans les critères incontournables de la formation. Attention de bien faire le point avant le 4 Décembre par rapport à ces points pour les clubs qui ont candidaté la saison dernière. Suivant leur situation effectuer une nouvelle candidature. Les personnes qui étaient inscrites en formation ou certification la saison dernière (durant le confinement) pourront certifier dans l'année (voir avec service formation). Pour les autres cas, il faut effectuer une autre candidature.



LABEL JEUNES
CRÉDIT AGRICOLE
2019-2022